

Tarification dynamique : LUCIOLE en fait un des leviers décisifs pour l'électrification et la souveraineté énergétique

Dans un contexte géopolitique marqué par l'instabilité des approvisionnements en énergies fossiles, **LUCIOLE répond à la consultation publique de la CRE sur les offres à tarification dynamique**. L'association appelle à faire de ces offres **un véritable outil d'accélération de l'électrification des usages**, condition clé de la souveraineté énergétique française, plutôt qu'un simple produit de marché.

La tarification dynamique, levier sous-estimé de l'électrification

Les énergies fossiles couvrent encore 34 % de la consommation des logements résidentiel (principalement chauffage et eau chaude) et 90% celui du transport.

L'électrification de ces usages du quotidien, à commencer par les véhicules électriques et les pompes à chaleur, est le chantier le plus concret et le plus immédiatement accessible.

C'est là qu'intervient la tarification dynamique. LUCIOLE porte une conviction : en donnant aux consommateurs **accès à une électricité moins chère aux moments où elle est abondante**, et notamment quand le solaire produit à plein régime en milieu de journée, **on crée une incitation économique puissante à s'équiper de véhicules électriques, de pompes à chaleur et de chauffe-eau thermodynamiques.**

Ce signal est d'autant plus pertinent que le contexte de marché s'y prête : **on recense de plus en plus de périodes où les prix de marché sont très faibles voir négatifs**. D'ailleurs ces phénomènes se sont maintenus ces dernières semaines et ce malgré le contexte géopolitique marqué par le déclenchement de la guerre en Iran.

Une tarification hybride accessible au plus grand nombre,

C'est pourquoi LUCIOLE promeut dans sa réponse à la consultation publique de la CRE sur les offres à tarification dynamique un modèle de tarification dit « Tarif Réglementé de Vente + spot » : une offre qui conserve **la sécurité du tarif réglementé de vente d'électricité** comme socle de protection pour le consommateur particulier, **tout en lui permettant d'avoir accès aux prix spot les plus faibles sur les usages flexibles identifiés** (recharge de véhicule électrique , pompe à chaleur, chauffe-eau...). Ce modèle hybride constituerait un point d'entrée particulièrement accessible, sans exposer l'ensemble de la facture à la volatilité du marché.

Contact Presse

Audrey Zermati | 06 26 59 08 59 | audrey.zermati@effy.fr

Site web: <https://www.luciole.energy> / LinkedIn : [Asso LUCIOLE](#)



« La tarification dynamique ne doit pas être réduite à un produit financier. C'est un outil de politique énergétique : pour convaincre des millions de foyers de passer à l'électrique, il faut aussi leur promettre que ce sera moins cher. Aujourd'hui c'est en libérant l'innovation dans les offres de fourniture que nous y arriverons. » rappelle Audrey Zermati, Présidente de LUCIOLE

Pour que ces offres jouent leur rôle d'accélérateur de l'électrification, elles doivent être compréhensibles et attractives pour des millions de ménages ordinaires, pas seulement pour des consommateurs avertis.

Trois conditions pour que ces offres se généralisent

1. Que le consommateur comprenne l'offre à laquelle il souscrit

Les offres dynamiques ne doivent pas être une boîte noire. **Le consommateur doit savoir à l'avance quand et pourquoi le prix change**, avec une notification par exemple au moins 24 heures avant toute activation.

2. Que le consommateur soit protégé contre les mauvaises surprises sur sa facture

LUCIOLE soutient la suppression du plafond de prix actuel, qui contraint la capacité d'innovation des opérateurs au bénéfice des consommateurs. Cependant, l'association souhaite que les fournisseurs soient tenus d'alerter leurs clients dès que la facture dévie significativement des prévisions. Et surtout : **tout consommateur résidentiel doit savoir qu'il peut revenir au tarif réglementé à tout moment, sans frais ni délai.**

3. Que le compteur Linky soit à la hauteur

Sans données fiables issues des compteurs Linky, la tarification dynamique ne peut pas tenir ses promesses. Or aujourd'hui, la courbe de charge — indispensable pour comprendre et optimiser la consommation — n'est pas activée par défaut et reste souvent incomplète ou erronée. Résultat : des offres mal calibrées, des économies impossibles à estimer et des factures potentiellement inexactes. **LUCIOLE appelle à une activation systématique de ces données et à des engagements fermes des gestionnaires de réseau sur leur fiabilité.**

A propos de l'association LUCIOLE : L'Union pour une consommation optimisée et intelligente de l'énergie (LUCIOLE) est une association fondée en 2017, dont les membres développent des solutions permettant aux consommateurs domestiques et aux entreprises d'appréhender au mieux leurs usages, consommations d'énergie et coûts d'accès à l'énergie. Elle regroupe une vingtaine de PME innovantes et indépendantes, dont une grande partie des opérateurs d'effacement agréés, qui ont fait le choix de participer au débat public pour :

- Libérer l'innovation et l'expérimentation de nouvelles solutions de performance énergétique ;
- Donner les clefs au consommateur pour éclairer ses choix en matière de consommation d'énergie ;
- Accompagner les consommateurs dans leur transition énergétique et digitale.